

Ce qu'en pense

Acteurs privés mobilisés dans la réponse à l'urgence

On a parfois entendu dire, de manière erronée, que le secteur des urgences était délaissé par les acteurs privés. Et que cela justifiait d'autant plus la mise en œuvre de soutiens financiers par les pouvoirs publics auprès des établissements de santé offrant un service des urgences ouvert à la population.

Les différents articles de la présente édition du magazine DOC dressent un panorama de l'offre en la matière. Et le moins qu'on puisse dire est que le secteur privé relève le défi et contribue activement à la mission de soins auprès de la population de notre canton.

Il est par ailleurs relevé dans le [rapport annuel 2023](#) de la Commission de gestion (COGES) du Grand Conseil, sous la partie du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS), que « des pourparlers étaient en cours avec les centres d'urgence privés pour qu'ils étendent leurs heures d'ouverture et déchargent d'autant les urgences du CHUV » (p. 59). Nous ne pouvons que nous réjouir que la collaboration dans un esprit de partenariat public-privé soit devenue une évidence pour tout le monde.

Nous souhaitons rappeler ici qu'Hirslanden offre depuis plus de dix ans des prestations d'urgence ouvertes 7 jours sur 7 à l'ensemble des patient-es, quelle que soit leur couverture d'assurance. Et ceci sur chacun de nos deux sites pour les urgences adultes médicales et chirurgicales non vitales.

- Cecil : Les urgences polyvalentes offrent une prise en charge 24h sur 24h. Nous y accueillons tout niveau de gravité selon l'échelle ESI («Emergency Severity Index») y compris des degrés 1, soit des patient-es avec menace vitale devant être immédiatement pris-es en charge par un médecin.
- Bois-Cerf : Les urgences orthopédiques offrent une permanence quotidienne de 8h à 19h pour des degrés ESI 2 à 5, dont des patient-es potentiellement instables devant être pris-es en charge par un médecin dans un délai inférieur à 10 minutes.

Pour la garde plus spécifiquement, les médecins spécialisés en médecine d'urgence y participent activement du fait de leur activité aux urgences. Il y a des réflexions sur le fait qu'Hirslanden puisse proposer un modèle aux médecins installés en pratique privée, de façon à venir renforcer ponctuellement l'équipe de garde. Ces options restent bien évidemment ouvertes et sur la table. Nous nous réjouissons de les discuter plus avant avec la SVM et les médecins.

Enfin, s'il devait arriver une mésaventure à vous ou vos proches, il est donc parfaitement possible de demander à vous faire déposer à Cecil ou Bois-Cerf, qui sont directement accessibles aux services d'ambulances. Vous seriez alors pris-e en charge par nos médecins spécialisés en médecine d'urgence dès votre arrivée. Ces derniers réfèreraient au besoin votre cas aux médecins spécialistes accrédités, présents pour les soutenir (chirurgien-nes, internistes, urologues, gynécologues, orthopédistes, etc.).

Inka Moritz
Directrice, Hirslanden Lausanne, cliniques Cecil et Bois-Cerf

Dr Nicolas Piol
Responsable des systèmes médicaux, Hirslanden Lausanne, cliniques Cecil et Bois-Cerf